



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 19 février 2013
Compte rendu affiché le : 26 février 2013
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 21

Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 25

En exercice : 25

Présents : 15

Votants : 15

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2),

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toinon D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM, Lhopital J L, Piot M

N° 407 Demande de subvention pour opérations groupées de réhabilitation d'ANC en maîtrise privée

Il est proposé de solliciter 6 nouvelles tranches de demande de subvention pour des réhabilitations en maîtrise d'ouvrage privée auprès de l'Agence de l'Eau LB qui dans le cadre du 10ème programme va subventionner à un taux de 50% .

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise sollicite une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau LB qui se divisera en 6 tranches d'étude de faisabilité et de travaux de réhabilitation sur la base de 10 installations classées points noirs chacune, sur le bassin versant Coise. Chacune des tranches représentera un montant total plafonné à 80 000 € soit une aide de 40 000 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de l'Agence Loire Bretagne.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 19 février 2013

Le Président
Jean Yves Charbonnier